

## *Choiseul : l'aventurier du pouvoir*

Emmanuel LE ROY LADURIE  
FIGARO LITTERAIRE - HISTOIRE  
28/05/1998

La France n'en est pas à une journée des Dupes près. Nous en fîmes l'expérience, il n'y a pas si longtemps, au printemps de 1997, en cette belle saison qu'illustrèrent quelques vers de mirliton : « De ce sac à malice où l'électorat gît,/ devait Juppé jaillir, c'est Jospin qui surgit. » La plus célèbre journée des Dupes, encore elle, date du temps de Louis XIII. On attendait la prise de pouvoir par Marillac, mais c'était Richelieu qui rentrait en grâce.

Sous Louis XV, même épisode, à peu de chose près : des courtisans voulaient que ce roi change de maîtresse. Ils souhaitaient substituer leur amie, la demoiselle de Romanet, à la toute-puissante marquise de Pompadour. Grâce à Choiseul, complice très proche, la marquise éventa le complot et fit chasser la Romanet que d'aucuns déjà, bien à tort, croyaient indéterminable. Et du coup, la Pompadour reconnaissante hissait l'ami Choiseul au rang de ministre, bientôt premier ministre, grosso modo de 1758 à 1770.

Le bilan de ce long ministère Choiseul, tel que tracé avec brio par Guy Chaussinand-Nogaret, n'est pas négligeable. Et d'abord s'esquisse, Choiseul en tête, un rapprochement du souverain avec les élites, en particulier celles de la haute robe et des parlements. Elles avaient été par contre fort malmenées sous le règne précédent, celui de Louis XIV et pas toujours très caressées ultérieurement par Louis XV. A ces hauts magistrats, fort gallicans, nationalistes français anti-romains, les choiseuliens jettent d'abord en pâture, comme un os à ronger, l'ordre des jésuites.

Ceux-ci, en dépit de tout, avaient quelques mérites. Excellents pédagogues, ils formaient, dans leurs collègues d'enseignement secondaire, une bonne partie de la France écrivainne et savante, à commencer par le grand Voltaire en personne. Mais la faction janséniste les détestait et elle avait pour ça quelques raisons « valables », fussent-elles bonnes ou mauvaises.

Les jansénistes en effet n'aimaient pas du tout le laxisme en matière de mœurs qu'était censée professer la Compagnie de Jésus. Ils détestaient donc d'autant plus la « synagogue de Satan » qu'était devenue, à les en croire (ils exagéraient), l'Église de France, ainsi que la papauté, gangrenées qu'elles étaient l'une et l'autre par la corruption, par les « affaires ». Ces disciples de Jansénius avaient donc besoin d'un bouc émissaire. Les Jésuites s'adaptaient parfaitement à ce rôle, détestés qu'ils étaient par beaucoup de gens comme le seront plus tard les juifs, de façon tout aussi injuste.

Choiseul n'est pas le responsable principal de cette destruction, qui devait s'ensuivre, d'un ordre religieux catholique, mais il a laissé faire et même il en sera vaguement le complice, comme l'a bien montré notre historien. Choiseul appuyait aussi l'entreprise antijésuitique tout à fait semblable que menait au sud des Pyrénées le roi d'Espagne Charles III, l'un des monarques Bourbons les plus éclairés qu'on ait jamais connus en cette famille, en compagnie de son lointain descendant, l'actuel Juan Carlos. A Versailles même, il s'agissait, pour l'aristocrate ex-lorrain qu'était Choiseul devenu homme d'Etat, de donner ce faisant le coup de barre à gauche, disons au centre gauche, qu'attendait l'opinion publique ou du moins l'opinion philosophique, volontiers anticléricale. Faisant d'une pierre deux coups, le chef du gouvernement de Louis XV profitait de cette conjoncture défavorable au clergé « papiste » pour rattacher au royaume de France le Comtat venaissin d'Avignon, par lui dérobé au Souverain Pontife. Le Comtat sera du reste restitué au Pape après la chute de Choiseul puis récupéré durablement par la France lors de la Révolution.

Surtout Choiseul, lui-même homme d'affaires assez remarquable qui sans compter encaissait et dépensait, fut le contemporain actif de l'extraordinaire prospérité du XVIII<sup>e</sup> siècle français. Les choses en étaient au point qu'on pouvait parler non pas, comme en notre temps, des Trente Glorieuses que suivront les trente piteuses, mais bel et bien des soixante glorieuses de 1715 à 1775, pour le moins. L'extraordinaire prospérité des îles à sucre et de Saint-Domingue sous-tendait le dynamisme de la façade atlantique du royaume dont la riche architecture de Nantes et de Bordeaux porte encore aujourd'hui témoignage. Choiseul, favorisé de ce fait par la conjoncture, veut donc soutenir les économistes et les physiocrates, favorables au libre-échange : il décide que seront libéralisés, à partir de 1764, les divers négoce des céréales, de ville à ville, de province à province. Législation assez géniale ! Elle tire de multiples flèches vers l'avenir. Le libre-échange des biens, voire des personnes, n'est-il pas devenu de nos jours la règle tant pour les voyageurs de commerce que pour ceux du tourisme, puisque aussi bien l'on peut aller en 1998 de France en Allemagne, ou d'Autriche en Italie sans que se profile à l'horizon la moindre casquette de douanier.

Choiseul n'allait certainement pas aussi loin, et pour cause ; mais en délivrant le grain, ce vieux captif, hors des prisons réglementaires où la loi le tenait enfermé depuis des siècles, le ministre n'avait qu'à frapper le sol français de sa canne pour y faire se lever des légions de petits capitalistes, de bricoleurs du négoce du grain, boulangers illettrés mais actifs, meuniers qui partaient par les routes, les uns et les autres étant dans le vent d'une époque féconde en croissance, comme en initiatives d'entrepreneurs.

Au cours de cette même décennie 1760, l'édition et la vente des livres, elles aussi, persistent à se libéraliser à grande allure, Mme de Pompadour poussant à la roue, cependant que l'Europe savante des Lumières, une fois n'est pas coutume, ne demande qu'à se mettre à l'écoute des leçons de notre intelligentsia nationale. Le cocorico néanmoins n'est pas toujours de mise, et dans le domaine très terre à terre de la circulation du produit des moissons, Choiseul n'aura pas le dernier mot. Le rêve d'une liberté sans entraves quant au déplacement des convois de grains allait se heurter après 1765-1767 aux dures contraintes des mauvaises récoltes et des émeutes de subsistances. Le peuple des villes s'inquiétait en effet du danger (toujours craint) de la pénurie des subsistances même si les vraies famines tueuses de centaines de milliers de personnes avaient en réalité disparu des territoires du royaume depuis plus d'un demi-siècle. Il faudra donc, au cours de la décennie 1770, supprimer la réforme libérale de Choiseul en matière de grain.

Choiseul est limogé en 1770 par Louis XV... et par la Du Barry au profit du Triumvirat gouvernemental et plus ou moins dévôt de Maupeou, qui penche plus à droite. Retourné à la vie civile, l'homme d'État se reconvertit en promoteur immobilier de grand style, soutenu par Beaumarchais et il est l'Almaviva de ce Figaro. Notre historien dans un bon livre plein d'allégresse comparerait volontiers Choiseul à de Gaulle et pourquoi pas... à Pierre Mendès France. Mais Choiseul a gouverné pendant plus de quatre mille jours. Et Mendès France deux cents journées seulement. Du simple au vingtuple...



Le duc de Choiseul : le protégé de la Pompadour.  
(Collection Viollet.)

---